



## Communiqué

Le 6 mai 2005

Pour publication immédiate

### **LA COMMISSION DU CANAL DE DÉRIVATION DÉVOILE SON CALENDRIER QUINQUENNAL DES APPELS D'OFFRES POUR LE PROJET DU CANAL DE DÉRIVATION**

#### **Le calendrier aidera les résidents et l'industrie de la construction à se préparer en vue des prochains travaux**

**Winnipeg (Manitoba)** – En prévision du lancement des travaux dans le cadre du projet d'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge, la Commission du canal de dérivation du Manitoba a dévoilé aujourd'hui son calendrier quinquennal des appels d'offres préliminaire. La Commission a également annoncé aujourd'hui que le premier appel d'offres pour le projet serait lancé à la fin du mois de mai.

« Aujourd'hui, nous sommes encore plus près du moment où commenceront les travaux d'élargissement du canal de dérivation, a déclaré M. Reg Alcock, le président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Cette annonce constitue une étape décisive pour l'avancement du projet et aidera l'industrie de la construction au Manitoba à se préparer pour le lancement de cet immense projet historique. »

« En plus de protéger l'environnement, le projet du canal de dérivation aura des retombées économiques positives pour les travailleurs, l'industrie de construction, les firmes d'ingénierie, les collectivités locales et l'économie provinciale, a affirmé M. Steve Ashton, ministre de la Gestion des ressources hydriques. En présentant les grandes lignes du calendrier quinquennal des appels d'offres, la population manitobaine et l'industrie de la construction auront une meilleure idée de la portée du projet. En particulier, les entrepreneurs seront mieux préparés à fournir leurs services, en temps utile, pour la réalisation de ce projet crucial de protection contre les inondations. »

« Les entrepreneurs veulent avoir la chance de présenter des soumissions pour obtenir des contrats dans le cadre du projet, a dit M. Ernie Gilroy, président-directeur général de la Commission du canal de dérivation du Manitoba. Le calendrier proposé donne aux entrepreneurs l'information qui les aidera à déterminer les ressources, la main-d'œuvre et les délais nécessaires pour mener à bien les différentes parties du projet. Le calendrier sera également bénéfique pour le public car il leur permet d'avoir une meilleure idée de l'échéancier des travaux. »

Dans le cadre du calendrier quinquennal des appels d'offres, la Commission du canal de dérivation du Manitoba a confirmé le lancement des appels d'offres suivants durant la première année du projet :

- Excavation du chenal – entrée du canal de dérivation jusqu'au pont Sud de la RPGC n° 59
- Amélioration de l'ouvrage régulateur à l'entrée du canal de dérivation
- Pont Sud de la RPGC n° 59

- Pont de la route transcanadienne
- Pont ferroviaire – CN Sprague
- Réfection du siphon de la rivière Seine
- Achat préalable de poutres pour les ponts routiers
- Achat du pont ferroviaire de contournement temporaire

Le premier appel d'offres qui sera lancé implique l'excavation de la terre du remblai (côté est du canal) à proximité de Grande Pointe pour faciliter le déversement des eaux de crue dans le canal de dérivation. L'avis d'appel d'offres sera publié dans le courant du mois et le choix d'un soumissionnaire devrait être annoncé vers la mi-juillet. Le lancement des premiers appels d'offres pour la construction des ponts sera annoncé plus tard cet été. La valeur estimée des contrats qui seront offerts au cours de la première année du programme quinquennal s'élève à 90 millions de dollars. Le calendrier des appels d'offres pour les prochaines années du projet est préliminaire et pourrait être modifié à mesure que les travaux avancent.

Dans l'attente de l'approbation environnementale, les travaux de construction devraient débuter au cours de l'été 2005 et se poursuivre pendant cinq années. Dès le printemps 2009, le projet d'élargissement du canal de dérivation devrait offrir une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans. La construction des ponts et les travaux connexes devraient être terminés en 2010.

M. Gilroy a noté que le calendrier des appels d'offres peut varier en fonction d'un nombre de facteurs, y compris les conditions en matière de licences environnementales, le plan de conception définitif et l'utilisation du canal de dérivation. En particulier, les travaux de construction seront interrompus en cas d'inondations printanières et durant les périodes d'utilisation du canal. Par conséquent, le calendrier des appels d'offres sera mis à jour régulièrement à mesure que le projet avance.

Les progrès annoncés aujourd'hui viennent s'ajouter à la nouvelle annoncée la semaine dernière par la Commission, selon laquelle deux consortiums de firmes d'ingénierie avaient été choisis pour faire la conception finale des travaux d'ingénierie du projet, dont les coûts devraient s'élever à 27 millions de dollars.

Le projet d'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge permettra de dévier une plus grande quantité d'eau autour de Winnipeg lors d'inondations majeures, car il augmentera de plus de deux fois la capacité du canal. En améliorant la protection dans l'éventualité d'une inondation à récurrence de 700 ans, le projet d'élargissement du canal de dérivation permettra de protéger plus de 450 000 Manitobains, plus de 140 000 foyers et plus de 8 000 entreprises, ainsi que de prévenir des dommages à l'économie provinciale, lesquels pourraient s'élever à plus de 12 milliards de dollars. Le Canada et le Manitoba ont confirmé leur engagement à mener à terme le projet d'élargissement du canal de dérivation pour un montant d'environ 665 millions de dollars.

Personnes-ressources : M. Ronuk Modha  
Commission du canal de dérivation du Manitoba  
(204) 945-4178, (204) 945-4900, ou 1 866 356-6355

M<sup>me</sup> Lise Jolicœur, attachée de presse  
Cabinet de l'honorable Reg Alcock  
Gouvernement du Canada  
(613) 957-2566

M<sup>me</sup> Naline Rampersad  
Communications du Cabinet, Manitoba  
(204) 945-1494

## **Renseignements généraux Calendrier préliminaire des appels d'offres**

### **1<sup>re</sup> année**

Excavation du chenal – entrée du canal de dérivation jusqu'au pont Sud de la RPGC n° 59  
Amélioration de l'ouvrage de régulation à l'entrée du canal de dérivation  
Pont Sud de la RPGC n° 59  
Pont de la route transcanadienne  
Réfection du siphon de la rivière Seine  
Pont ferroviaire – CN Sprague  
Achat préalable de poutres pour les ponts routiers  
Achat du pont ferroviaire de contournement temporaire

### **2<sup>e</sup> année**

Excavation du chenal (du sud au nord de la RPGC n° 59)  
Élargissement à quatre voies du pont franchissant la RPGC n° 15  
Pont ferroviaire – Greater Winnipeg Water District  
Pont ferroviaire – CN Redditt  
Digue Ouest

### **3<sup>e</sup> année**

Excavation du chenal (RPGC n° 59 Nord jusqu'à l'ouvrage de régulation à la sortie du canal de dérivation)  
Pont routier – RPGC n° 59  
Pont routier – RPGC n° 44  
Pont ferroviaire – CN Emerson  
Pont ferroviaire – CN Keewatin  
Amélioration de l'ouvrage de régulation à la sortie du canal de dérivation  
Digue Ouest

### **4<sup>e</sup> année**

Pont du chemin St. Mary's – RPS n° 200  
Digue Ouest

### **5<sup>e</sup> année**

Pont ferroviaire – CEMR Pine Falls

### **Excavation du chenal du canal de dérivation et construction de la digue Ouest**

Les appels d'offres pour l'excavation du chenal du canal de dérivation et la construction de la digue Ouest auront des portées différentes et seront lancés au cours des quatre prochaines années. Les travaux de construction se poursuivront de manière continue pendant cette même période.

**\* REMARQUE : LE CALENDRIER EST PRÉLIMINAIRE ET POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ.\***